

Université de Kara : le transport étudiant baisse de 33 %

Administrateur LJDP — 27 October 2026 — 3 min de lecture



UK

À l'Université de Kara, la présidente Prénom Houzou-Mouzou réduit de 33,33 % le tarif du transport étudiant. Dès le 1er novembre 2026, les étudiants paieront désormais 100 FCFA par trajet, contre 150 FCFA auparavant. Cette décision vise à alléger leurs dépenses quotidiennes et à faciliter leurs déplacements vers les campus universitaires.

Le transport étudiant à l'Université de Kara connaît une importante réduction tarifaire. La présidente de l'institution, la professeure Prénom Houzou-Mouzou, a signé une décision en ce sens le 26 octobre 2026. Le document, référencé n° 145/UK/P/VP/SG/2026, fixe désormais le prix du trajet à 100 FCFA, contre 150 FCFA auparavant. Cette nouvelle tarification entrera en vigueur le 1er novembre 2026.

La réduction représente 33,33 % du tarif initial. Elle concerne les étudiants utilisant les bus universitaires pour rejoindre leurs lieux d'études. L'agent comptable de l'université est chargé de l'application de cette décision.

DECISION N° 145/UK/P/VP/SG/2026portant fixation du tarif du transport des étudiants
de l'Université de Kara**La Présidente de l'Université de Kara, Présidente du conseil de l'Université,**

Vu la loi n°97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu la loi n°2017-005 du 19 juin 2017 d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le décret n°1999-011/PR du 21 janvier 1999 portant création de l'Université de Kara ;

Vu les décrets n°s 2003-280/PR du 03 décembre 2003, 2007-128/PR du 17 octobre 2007 et 2015-079/PR du 28 octobre 2015 portant création de facultés à l'Université de Kara ;

Vu le décret n°2025-019/PC du 18 septembre 2025 portant nomination de la Présidente de l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté n°014/UK/P/VP/SG/2016 du 13 mai 2016 portant création d'un service central d'assurance-qualité interne à l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté n°060/2017/MESR du 27 juin 2017 portant création de l'institut supérieur des métiers de l'agriculture à l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté n°019/UK/P/VP/SG/2020 du 4 mai 2020 portant création du centre d'excellence en protection durable des cultures à l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté n°0116/2022/MESR du 4 novembre 2022 portant création de l'institut de formation en sciences pédagogiques et administration universitaire à l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté n°033/UK/P/VP/SG/2026 du 15 juin 2026 portant création, organisation, attributions et fonctionnement d'un centre d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat de l'Université de Kara ;

Vu le plan stratégique de développement de l'Université de Kara 2026-2030 du 04 décembre 2025 ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le tarif du transport par bus dédié aux étudiants de l'Université de Kara est fixé à **cent (100) francs CFA par trajet**.

Article 2 : L'Agent comptable est chargé de l'application de la présente décision qui prend effet à compter du 1^{er} novembre 2026.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Kara, le **26 OCT 2026**

Présidente,


Pr Prénam HOUZOU-MOUZOU**AMPLIATIONS**

MEN/MD-ESR (CR) :	01
Pdce/UK :	02
SG/UK :	02
AC-SFO-CFD/UK :	03
Décanats/Directions :	20
Autres Services/ Conseillers	07
Archives :	01

Des économies concrètes pour les étudiants

Avec le nouveau tarif, un étudiant effectuant quotidiennement un aller-retour dépensera 200 FCFA, contre 300 FCFA auparavant. Sur vingt jours de fréquentation, ses dépenses passeront de 6 000 à 4 000 FCFA. Il réalisera ainsi une économie mensuelle de 2 000 FCFA.

Sur neuf mois universitaires, avec vingt-deux jours de déplacement mensuel, cette économie pourrait atteindre 19 800 FCFA. Cette projection reste théorique et dépend de la fréquence réelle des déplacements. Elle illustre néanmoins les retombées financières de cette réduction pour les étudiants utilisant régulièrement les bus universitaires.

Un réseau de transport desservant plusieurs quartiers

Le réseau de transport étudiant de l'Université de Kara dessert plusieurs secteurs, notamment Pya, Tchitchao, Yadè, Tomdè, Waka da et Soumdina. Il assure les liaisons entre différents quartiers et les sites universitaires.

Selon les informations institutionnelles, le service dispose d'environ dix bus offrant chacun trente-cinq places assises. Les rotations sont organisées autour des principaux horaires universitaires. Pour accéder aux véhicules, les étudiants doivent présenter leur carte universitaire et un ticket de transport.

Une réduction tarifaire aux retombées sociales

Cette décision de Prénom Houzou-Mouzou intervient alors que les dépenses de déplacement constituent une charge régulière pour les étudiants. La réduction du transport étudiant contribue à diminuer leurs frais de fréquentation universitaire.

Les informations publiques consultées ne précisent toutefois pas les modalités de financement de cette réduction. Son incidence sur les ressources nécessaires au fonctionnement du service reste également à déterminer. Dès le 1er novembre, les étudiants concernés pourront bénéficier du nouveau tarif fixé par la présidence universitaire.